L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN ..... $12 payable d'avance
Do. TRIS-FOIS PAR SEMAINE, $10 payable d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 14 JANVIER 1841.

POUR GOUVERNEUR :

HENRY JOHNSON.

Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

INCENDIE

Hier sur les deux heures de l'après midi, le feu a pris dans une maison rue de Chartres entre Bienville et Conti à côté de la glacière. Cette maison qui appartient, ainsi que les deux autres contigues en descendant vers la rue Conti, à M. de St. Romes était inhabitée; ce qui ne laisse pas de doute que ce feu ne soit l'oeuvre d'un incendiaire.

Avant l'arrivée des pompiers le feu avait fait de grands ravages dans le haut de la maison et avait déjà pénétré dans les étages supérieurs de la seconde maison où se trouvait le *job office* du *Courrier*, et de la troisième où M. de St. Romes fait sa résidence.

A force d'activité et d'énergie les pompiers sont parvenus à maîtriser l'incendie, dans le dommage ne laisse pourtant pas que d'être considérable. La charpente et les étages supérieurs des trois maisons sont détruits et les étages inférieurs et les meubles ont beaucoup souffert. Heureusement que le matériel du *job office* a été sauvé et que l'imprimerie du *Courrier* n'a pas été atteinte.

Si nous sommes bien informés M. de St. Romes était assuré.

SENAT DE LA LOUISIANE

PRÉSIDENCE DE MR. GARCIA.

Séance du 13 Janvier.

Lecture est faite d'une communication de la Compagnie du chemin de fer et de la Banque d'Atchafalaya à laquelle est annexée un tableau des affaires de cette institution.

Sur motion l'impression du tout est ordonnée.

M. Bossu au nom du comité sur les élections, présente un rapport d'après lequel il conclut à ne mettre à ou sous les yeux les titres de quelques uns des sénateurs nouvellement élus, et que MM. Felix Garcia, Lacoste, Davidson, Sparrow, Dupre et Walker soit droit à un siège. Le comité rapporte en outre qu'il n'a pas eu en sa possession les créances de MM. Armant et Wagnan, mais il s'incite pas à prononcer que ces Messieurs ont toutes les qualités requises pour siéger.

M. Dupre présente une résolution ingénieuse le devoir au bureau des travaux publics d'avoir à faire couper la rivière de l'Atchafalaya à l'endroit où elle se jette dans le Mississipi, et aussi la Grande Rivière à sa jonction avec le bayou Plaquemine.

Le Sénat s'étant dispensé de ses réglemens et la résolution étant livrée à la discussion,

M. Dupre fait ressortir l'urgence des travaux ordonnés, qui sont dit-il de la plus haute importance pour quelques districts de la Louisiane qui n'ont d'autre communication avec la Nouvelle-Orléans que par les bayous ci-dessus indiqués, dont la navigation est maintenant interceptée. En outre, dit l'honorable sénateur des Opelousas, les terres qui bordent l'Atchafalaya sont de la plus grande fertilité; elles appartiennent à un propriétaire général, et du moment que des voies de communication seront ouvertes, elles se peupleront bien promptement.

M. Cenas présente quelques observations qui corroborent ce qu'a dit M. Dupré. Il ajoute que les bilans des districts bordant les rivières dont il est fait mention ont envoyé tous les moyens possibles pour les rendre navigables; mais qu'il n'est pas y réussir. L'assistance de l'Etat est indispensable pour arriver à ce but.

Quelques membres ayant suggéré que l'adoption de cette résolution tendrait peut être à détourner les fonds de l'Etat à endroits où des travaux majeurs s'exécutent en ce moment.

Sur la motion de M. Dupré, la résolution est renvoyée à demain pour qu'il puisse prendre des informations à ce sujet.

M. Downs présente une communication de M. le juge ——— relativement à la culture des vers à soie et à l'emploi d'utilité cette industrie dans l'Etat.

Sur la motion du sénateur de Ouachita, amendée par M. Dupré, l'impression de ce document est ordonnée à 500 exemplaires, en français et en anglais.

L'ordre du jour est la discussion du projet de loi relativement à une convention pour amender la constitution.

Après de longs débats qui occupent le Sénat jusqu'à 4 heures et demie, et dans lesquels MM. Downs, Hoa et Davidson prennent la parole, les différents paragraphes sont adoptés.

La discussion sera donnée dans un prochain numéro.

La séance est levée et renvoyée à demain à 11 heures du matin.

(Rapporté pour l'Abeille)

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance du 13 janvier.

Un congé a été obtenu par M. Dupré.

Les résolutions présentées avant hier par M. Conrad relativement au poste militaire de Baton Rouge ont été adoptées après une assez longue discussion.

M. Guion a présenté une résolution exigeant de de l'ingénieur du bureau des travaux publics un état des travaux entrepris depuis la création du bureau, les dépenses que ces travaux ont occasionnées &c. Adopté.

Rapports des comités permanens.

Le comité des améliorations intérieures a proposé l'adoption d'un bill allouant $5,000 pour l'achèvement d'une levée dans la paroisse de St. Jean-Baptiste.

Le comité d'enrôlement a proposé l'adoption de la résolution relative à une loi générale et uniforme sur les banqueroutes.

M. Claiborne présente un bill pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie pour presser le coton.

M. Ellis au nom d'un comité spécial propose l'amélioration du Bayou Bedico.

M. Conrad présente plusieurs bills qui sont lus et renvoyés à des comités.

M. Bidard annonce qu'il présentera un bill sur les rentes à l'encan et un bill pour créer des pesseurs publics.

Ordre du jour.

L'orateur soumet à la Chambre diverses communications, l'une desquelles du gouverneur qui transmet des résolutions de l'Alabama, de la Virginie, du Kentucky et du district de Colombie. La lecture de ce dernier document a été souvent interrompue par des motions de déjeuner le bureau, de faire imprimer &c. La première communication est une résolution de la législature du Connecticut recommandant un tarif protecteur; la seconde, une suite de résolutions et une adresse des citoyens du district de Colombie se plaignant des abus dont ils souffrent pour eux de la législation du Congrès; la troisième une adresse de la législature de la Virginie relative à la controverse pendante entre cet Etat et celui de New York pour l'enlèvement de quelques esclaves. Une motion de dispenser le greffier de continuer la lecture a été faite et adoptée par la Chambre.

La Chambre ayant repris la discussion de la résolution relative à l'extension du droit de suffrage, M. Conrad a proposé de substituer à cette résolution la suivante: "que le suffrage universel dans l'Etat de la Louisiane est une mesure dont l'utilité et la convenience sont plus dépendues qu'aucun autre Etat de l'Union à cause de ce qu'une grande partie de la population est flottante, hétérogène et peu instruite, à cause de son capital, à cause de la force numérique respective et du capital comparatif de la ville et des campagne et dont la population est clair se-mêr, que par ces motifs le droit de suffrage ne pourrait recevoir plus d'extension qu'en le régularisant de manière à ne pas le transmettre à une certaine portion de la population qui ne pourrait en faire qu'un mauvais usage et dangereux usage et de manière à ne pas attaquer la salutaire prédominance sur l'Etat des intérêts agricoles."

La Chambre s'est ensuite ajournée.

EXTERIEUR.

BUENOS AYRES,

Le capitaine du brick John L. Payson, arrivé hier de Rio-Janeiro, d'où il était parti le 25 novembre, rapporte que la nouvelle de la levée du blocus de Buenos-Ayres était parvenue à Rio le 25, et que le différend entre la France et la République Argentine est terminé.

Nous avons obtenu une liasse du *"Journal du Commerce* de Rio Janeiro jusqu'au 25 novembre.

Ces journaux ne donnent pas le traité, mais nous apprenons qu'une copie en a été reçue en ville. Voici l'extrait d'une lettre publiée dans le *Journal*, en date de Montevideo, 31 octobre:

"Je vous annoncer la nouvelle importante que nous venons de recevoir de Buenos-Ayres par le brick de guerre français La Vigie:

"Aussitôt que le commandant de ce brick eût communiqué avec l'amiral Dupetit, celui-ci fit convoquer à bord de la frégate Atalante tous les capitaines de navires marchands, français, qui se trouvaient dans notre port, et leur déclara qu'ils pouvaient se rendre à Buenos-Ayres.

"Il est certain que la paix est conclue et que l'on a fait droit aux réclamations des Français, mais nous ignorons les conditions du traité.

"Toute fois il règne ici une grande fermentation, les Français sont en butte aux imprécations, aux injures et aux menaces.

"Tous les navires dans notre port se disposent à sortir, mais comme ce gouvernement est en état de guerre avec celui de Buénos-Ayres, il ne sera point fait d'expéditions pour les ports de cette république, d'autant que des mesures vont être prises pour bloquer Buénos-Ayres aussitôt après le départ des Français.

"Ces nouvelles paralysent entièrement nos transactions commerciales. Les dernières ventes de farine se sont faites à $16. La change sur Londres est à 45."

"—La corvette de E. Unis Marion, est arrivée de Rio à Buenos-Ayres le 25 nov. S'étant échoués sur le banc de la rivière Plata, elle a été obligée de jetter par-dessus bord toute son artillerie.

Les navires de guerre des E. Unis Potomac et Decatur sont rentrés à Montevideo, par suite de différends qui existaient entre les autorités d'Arangues et les Commodores américains et anglais, à l'égard de l'embargo posé sur tous les navires dans ce port.

MEXIQUE.

Il y a eu un épouvantable ouragan dans la nuit du 3 novembre à Acapulco. Dès le matin le vent souffait de l'est par un temps très nébuleux. A neuf heures il commença à tomber une petite pluie fine qui augmentant graduellement avec le vent, menaça bientôt de compromettre la sécurité des habitans. A neuf heures trois quarts l'ouragan était dans toute sa force et les maisons commencèrent à tomber. Trois heures après, moment où le vent commença à tomber, on comptait deux cents maisons renversées nombre effrayant si l'on prend en considération la petitesse de la ville. A *Edigo Viejo* il n'en resté qu'une maison sur 39. A Coyuca trois maisons seulement sont demeurées debout sur 360 dont se composait la bourgade. Les journaux de Mexico auxquels nous empruntons ces détails, ne parlent pas du nombre des morts qui ont dû périr dans cet ouragan qui a ravagé 160 lieues carrées; mais il est probable que le nombre en est très considérable.

Le 23 on commença à agiter devant la chambre des députés la question du *quinze pour cent* de droit de consommation.

Le 1er décembre il y a eu à Mexico un tremblement de terre qui a duré de 45 à 50 secondes mais qui n'a pas causé grand dommage.

On voit par le *Censor* de Vera Cruz, du 7 décembre que le steamer anglais Argyle s'est perdu dans la matinée du 5. Il paraît que le 3 l'Argyle mit en mer la goëlette espagnole *Villanoseca* qui ne pouvait mettre à la voile sans de secours à cause du vent de nord qui soufflait. Divers habitans de Vera Cruz crurent devoir profiter de cette circonstance pour aller faire une promenade en mer à bord du steamer. Le vent du nord ayant augmenté jeta l'Argyle le 5 au matin sur les récifs *del medio*. Tout le monde s'est sauvé, sauf deux hommes de l'équipage qui ont péri en voulant gagner la terre sur un radeau.

HAVANE.

L'arrivée du steamer Natchez nous a mis en possession de nos journaux de la Havane jusqu'au 9 du courant.

Les nouvelles d'Europe qu'on avait reçues à la Havane ne sont pas plus fraîches que celles que nous avions déjà; mais nous y trouvons sur le Mexique quelques détails dignes d'intérêt.

ETAT des exportations des produits de la HAVANE en 1840: 447,578 caisses de sucre; 1,972,822 arrobes de café, 437,067 millers de cigares; 1,025,262 livres de tabac en feuilles; 46,323 boucauts mélasse; 2,112 barils miel; 24,447 arrobes de cire; 6,168 pipes taffia.

La communication suivante devait paraître hier; l'abondance des matières nous a forcé d'en retarder la publication.

N'le. Orléans, le 12 Janvier 1841.

Monsieur l'Editeur,

*Je viens aujourd'hui remplir la tâche que je me suis imposée en faisant connaître et les injustices commises par le *Pellerin de St. Jacques*, dans la relation qu'il a donnée de l'invasion de la Louisiane en décembre 1814. Je ne suis point littérateur, je n'ai pas de prétention d'être écrivain, mais j'ai à cœur de détruire les impressions défavorables qu'a pu faire naître la relation du *Pèlerin* contre les milices qui étaient chargées de défendre la rive droite du fleuve; je dirai avec franchise ce que je crois et ce que j'ai vu, la vérité sera toujours cité sacrée pour moi.*

*Je ne saurai pas le *Pelerin* pas à pas dans ses récits, je me bornerai à démontrer quelques unes de ses erreurs; les autres sont aussi beaucoup de conséquences, mais d'autres sont très graves, attendu qu'elles peuvent faire naître des préventions contre mes compatriotes et mes compagnons d'armes.*

*Le *Pellerin* a dit que le 1er et le 21. régiments étaient placés en seconde ligne sur l'habitation Bernac; on n'est pas le second regiment sous mon commandement et il n'y a jamais été envoyé, il était stationné à la route du Chef Menteur, position qu'il a quitte pour se rendre à la ligne du général Jackson, où il est arrivé le 28 décembre au matin et pendant que l'ennemi tirait encore sur nous; je restai avec mon régiment sur l'aile gauche de la ligne jusqu'au 4 janvier 1815 sous le commandement du gé. ral Coffee; c'est alors que je reçus l'ordre du général Jackson de me rendre sur la rive droite du fleuve sous les ordres du général Morgan; le même jour ou le lendemain, le premier régiment arriva au camp Morgan. Il est bon de remarquer que le 1er et le 21 régiment se composaient de trois cents hommes, chacun, le 23 de novembre, jour de l'apparition des Anglais sur l'habitation Villeré, et tous et bien je ferai connaître le nombre d'hommes ayant étaient réduits ces deux regiments, par les maladies, les réquisitions et les exemptions.*

Lorsque le général Jackson arrivas ici je fus lui faire plusieurs visites pour lui a reconnaître le événement de guerres d'armes, &c. dans lequel se trouvait le second régiment ainsi que d'autres milices; sur le champ il me donna un ordre sur l'officier d'ordonnance chargé de ce département pour qu'il eut à nie fournir ce dont j'avais besoin pour le 2e régiment; cet ordre resta sans effet, on manquait de tout par la negligence du secrétaire de la guerre, malgré les représentations du gouverneur Claiborne. N'pouvant donc avoir ni fusils, ni cartouches pour compléter l'armement de mes hommes, il fallut en armer une forte partie avec des piques, et d'autres, faute de piques, avec des haches; nommes de mettre leurs cartouches dans leurs poches, et pour plus: à fusil c'étaient des morceaux de cailloux liés à coups de morts; et quant aux tire-balles, à peine en voyait-on par compagnie; c'était là l'armement de presque toute la milice et c'était avec de semblables moyens que nous allions combattre des troupes aguerries, bien armées, bien disciplinées et qui venaient de faire la guerre en Espagne, en France et à Washington City.

*Le officier, très-honnête, peut mer ce fait, mais pourquoi lui attribuer en quelque façon toute la gloire des positions de l'armée et les plus les conseils auxquels les donnés au général Jackson? Le capitaine Ste. Gemes a certes beaucoup fait, mais le colonel Denis de Laronde, le major Planché, le major Lacoste, le major général Villere et tant d'autres n'ont-ils donc rien fait? Cependant le colonel Laronde est connu pour avoir dirigé les nouvelles de la position du général Coffee dans l'a taque du 23 décembre, n'a-t-il pas fait de nuit une belle et dangereuse reconnaissance dans le camp ennemi, et fait trois officiers prisonniers? Le major Planché ne jouissait il pas de toute la confiance du général Jackson? N'a-t-il pas eu une large part des éloges donnés dans les ordres généraux à certains officiers? Y avait il dans toute la ligne un officier qui fut plus de talents militaires que lui? Le major Lacoste n'était il pas aussi un brave officier et qu'avait il le commandement du bataillon des hommes de couleur de la Louisiane. Le major général Villeré, ancien nd'aide au service de France, homme de mérite et une grande respectabilité et qui avait mis un zèle à toute épreuve à rassembler les milices de sa division; tous ces officiers ont eu les éloges les plus honorables dans les ordres généraux. Eh bien, qu'elle mention en a faite le *Pellerin* dans sa narration? Aucune! Le major Planché seulement a attiqué un mot en convant, jour quoi cet oubli? Ils étaient tous Louisianais!*

Nous devons certainement beaucoup à un grand nombre d'étrangers au pays: les canons, le fleuve et la cypriere ont gagné la bataille, les fusils et les carabines n'auraient servi à rien sans la résinion de ces trois forces alliées agents, tout le monde sait cela.

Maintenant, pour en finir, et je suis fatigué d'écrire, le Pellerin déclare hardiment qu'il y avait une ligne établie du fleuve au bois, protégée par un fossé dans toute sa longueur et garni de 37 pièces d'artillerie, et en outre flanquée à gauche par une redoute de 4 canons sous la direction de l'ingénieur Lafon; que le total de notre force s'élevait à 1400 hommes et comprise une avant garde de 300 hommes, comme suit: le corps des des Kentuckiens sous le commandement du colonel Davis, sur la droite, le second régiment à sa gauche et le 1er régiment à gauche du second et touchant au fleuve, c'il oublie entièrement, je ne sais pourquoi, un corps d'environ cent et quelques hommes du contingent de la Louisiane. En opposition à cette relation qui est tout à fait incorrecte, je vais donner le détail du nombre d'hommes qui composaient chaque corps, leur position et la manière dont ils se retranchèrent et tout établi, il était commencé et avait très peu de chose de fait, toute la droite était ouverte et on peut dire que nous étions en rase campagne puisqu'il n'y avait qu'une partie des gens qui faisait ouvrets par le breast work, il n'y avait sur cette espèce de ligne que deux petites pièces de campagne et tout le fait sur la gauche jusqu'au fleuve et jusqu'à la redoute des quatre pièces de gros calibre dirigées sur les batteries anglaises de la rive gauche, ces pièces ne pouvaient nous être d'aucune utilité, nous n'avions donc que deux pièces de campagne sur toute notre ligne et qui étaient placées à se toucher sur la gauche.

*Notre formation était ainsi, le corps des Kentuckiens sous les ordres du Colonel Davis formait la droite, ayant 170 hommes d'après un rapport en mes mains, a sa gauche était une partie du contingent de la Louisiane sous les ordres du colonel Caldwell, je crois que ce corps pouvait être fort de 150 hommes, sur sa gauche venait le second régiment sous mon commandement, sa force était la veille de 107 hommes sur lesquels un detachement de 40 hommes avait été pris pour le poste avancé; il ne restait donc environ 67 hommes; à gauche du second régiment venait le 1er. régiment sous le commandement du colonel Déjean, dont la force je crois se montait à environ 150 hommes, il y avait aussi une compagnie de milice de la Fourche d'environ 40 hommes qui étaient armés de fusils de chasse et auxquels on avait donné des cartouches de munition, aussi cette compagnie n'a servi à rien, en admettant que ceux qui servaient les pièces fussent au nombre de 40, cela donnerait un total de 657 hommes, ce qui est bien éloigné du nombre fixé par le *Pèlerin*, sur notre ligne, et il fixe à 700 hommes nos assaillans; la force dirigée sur notre ligne par le général anglais, était de 1500 hommes sous le commandement du colonel Torton, mais on a toujours pensé qu'il n'y avait que 800 hommes à l'attaque de notre ligne; j'avant d'en venir au détail des événements qui eurent lieu alors, il est juste de remarquer que le corps du Colonel Davis était très mal armé et qu'il était difficile en rase campagne de tenir tête à des soldats aguerris, bien armés et bien disciplinés; aussi, après le premier feu, ce corps lâcha pied, celui du contingent tint un peu plus, mais après quelques décharges en fit autant; cette retraite produisit un mauvais effet moral sur le reste de la ligne, cependant notre feu continua encore quelque temps, mais alors manquant de munitions et voyant l'impossibilité de résister à un ennemi si supérieur, tant par son bon armement que par sa tactique et son son nombre, il fallut céder le terrain, en outre, on vint nous prévenir que les canons étaient encloués et l'ennemi avait déjà dans ce moment débordé la droite de notre ligne qui était ouverte dans presque toute son étendue; il n'est pas vraique l'ennemi nous ait poursuivi l'épée dans les reins, au contraire il nous a laissé faire bien tranquillement notre retraite et si bien que la corvette Louisiana a pu être remorquée par notre monde, l'ennemi n'osant pas avancer.*

La fameuse artillerie que nous avions pour la défense de notre ligne, se composait de deux pièces de campagne, comme je l'ai déjà dit, l'une desquelles a été démontée au second coup et l'autre a tiré sept coups et on dit que son feu fut de gargousses. Voilà l'histoire de cette journée que je raconte sans prétentions et sans intention de blesser personne, mon seul but étant de relever des injustices et des inexactitudes qui auraient pu peser sur mes compagnons d'armes et mes bons compatriotes.

Quant à ce qui a été dit que le général Humbert était venu sur notre ligne avec carte blanche de la part du général Jackson, cela n'est pas, car malgré tout le talent militaire et le mérite de ce brave officier, le général Jackson n'était pas homme à donner une si grande latitude à un individu qui n'avait aucun emploi dans l'armée des Etats-Unis, au préjudice de l'officier général qui commandait la rive droite et qui avait sa confiance.

*Je dirai peu de chose au sujet du parlementaire envoyé par le général anglais et sur lequel par ordre supérieur il dit le *Pèlerin*, on avait fait tirer à boulets; il grande latitude à un individu qui n'avait aucun emploi dans l'armée des Etats-Unis, au préjudice de l'officier général qui commandait la rive droite et qui avait sa confiance.*

*Je dirai peu de chose au sujet du parlementaire envoyé par le général anglais et sur lequel par ordre supérieur il dit le *Pèlerin*, on avait fait tirer à boulets; c'est faire une erreur grossière lorsque les ordres des commandans des Etats-Unis, au préjudice de l'officier général qui commandait la rive droite et qui avait sa confiance.*

Un terrain situé en cette ville dans l'lier compris entre les rues de la Levee, Conti, St. Louis et Chartres et contenant encognure, ayant, mesuré franc-pied, dix-neuf pieds trois pouces de face à la rue de la Levee, sur une profondeur de quarante-deux pieds, face à la rue Conti, laditte ligne en largeur, augmentant de neuf pieds trois pouces du côté de la rue St. Louis à la profondeur de quarante pieds trois pouces de distance de la rue de la Levee, et 90 de deux pieds huit pouces, toujours dans la direction du côté de la rue St. Louis à la profondeur de trente deux pieds quatre pouces de la rue de la Levee, de manière à avoir trente et un pieds quatre pouces sur la ligne du fond, ou 2400 du côté de l'ennemi, si je suis mémoratif, on peut hardiment retrancher au moins la moitié de cet deux nombres. J'ai en ma possession une lettre du général Morgan qui rend pleine et entière justice au 1er. et 21. régimens sur leur conduite pendant l'action du 8 janvier, ainsi qu'un vote de remercimens de la Législature de l'Etat passé dans la session de 1815.

Veuillez avoir la bonté, Monsieur l'Editeur, de donner place dans votre feuille de demain à la présente communication et de me croire avec considération,

Votre très humble serviteur.

Z. CAVELIER.

A Monsieur l'Editeur de l'Abeille.

PROPRIÉTÉS DE M. SOULÉ.

☞ C'est aujourd'hui qu'aura lieu la vente des propriétés et actions de banques et autres de M. Soulé, par le ministère de M. Barnett, encanteur. Pour les descriptions, voir l'avis dans les colonnes d'encan.

DERNIERES DATES.

New York	jany 1	Liverpool	déc 4
Boston	déc 31	Londres	déc 3
Philadelphie	jany 1	Amsterdam	déc 3
Washington	jany 1	Paris	déc 3
Baltimore	jany 1	Bordeaux	nov 27
Charleston	déc 31	Marseille	nov 28
Vera-Cruz	nov 4	Cadix	oct 20
Tampico	nov 17	Havane	déc 21
Mobile	oct 24	Honduras	jany 3

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Charleston, Wilmor, Boston, J. P. Bencroft.
Barque Callao, Payson, New York, T. H. Kolbert co.
Brick Susan, Johns, Kingston, R. Hoffman & co.
Goelette Seven, Rosar o, Peter, Campeche, S. Fernandez.
Goelette Magnoliocoli, Mayo, Charleston, M & J. P. Whitney.
Goelette David Moss, Howe, Pensacole, capitaine.

ARRIVES.

Bateau de remorque Lion, Finager, de la passe S. O. ayant remorqué un mat navire Vicksburg, barque sol. sal. venant de la passe Sabine, navire Wakona, brick Columbian et brick Retrieve.

Bateau de remorque Post Boy, Kenney, des passes, avec barques Sarah Blake, America, brick J. L. Payson et barque Cristinna.

Bateau de remorque Swan, Hubert, de la passe SO. avec navires Orozimbo, Texas, barque Tapiscos et goelette Lydia.

Navire Orozimbo, Marcy, de Liverpool, 29 Nov.—au capitaine.

Navire Texas, Knarp, 20 jours de Boston.

Navire Wakona, Boiland, 20 jours de Newcastle, au capitaine.

Navire Edwin, Robinson, de Rio Janeiro,—à F. de Lavergne & co.

Navire Ohio, Tuck, de Philadelphie.

Navire Adam, Gay, de Castine.

Navire à vapeur Natchez, Butler, 9 jours de la Havane & Nouvelles.

Barque Empress, Gladding, en 15 jours de Bristol, au capitaine.

Barque Columbian, Croman, en 17 jours de Demarara, à Holmes & Mc Ils.

Barque Sarah Mards, Balston, en 15 jours de Kingston au capitaine.

Brique Americ, Burton, 20 jours de Newcastle, au capitaine.

Brick Retrieve, Franklin, 19 jours de St Pierre, au capitaine.

Brick John Payson, Burnett, de Rio Janeiro, 36 nov. au capitaine.

Brick Cachem, de Monroe des Iles Turque, au capitaine.

Brick Petsevrance, Howell, Alexandrie.

Brick Pontian, Ulmer, de Thomaston.

Polacre Cristinna, Villalonga, de la Havane 4 janv. à J. Robert & co.

Goelette Mobile, Lewis, de Pensacole, au capitaine.

Goelette Jauge Hitchcock, Hutchings, de la Mobile, au capitaine.

Goelette Lydia B Bair, Martin, de la Mobile, au capitaine.

Goelette Gio. Arnold, de Thomaston.

Goelette Alabama, Kingsbarge, de la Mobile.—W. W. Tompkins & co.

Goelette Lucia, Mills, de la Mobile.

Steamboat Emperor, Autier, de Columbia.

EN RIVIERE.

Barque Lilias, un brick Espagnol, et plusieurs autres navires.

Deux navires dont les noms sont inconnus.

MEMORANDA.

Le brick Paysan, est parti de Rio Janeiro, en compagnie de la goelette Mary Hammer et Argo pour Baltimore, et a laissé le brick Good Hope de la Nelle-Orléans, le 24 nov. attendant du fret.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.

Nelle-Orléans 14 janvier 1841.

L'ELECTION de douze directeurs, pour l'année intl. aura lieu au bureau de la compagnie, lundi 1er février prochain, entre les heures du matin et 3 heures de l'après midi.

14 jan G LEGENDRE, secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NEGOCIANTS.

Nelle-Orléans 12 janvier 1841.

A UNE élection des directeurs de cette institution tenue lundi, le 11 janvier courant, les personnes dont les noms suivent ont été dument nommées directeurs pour ensuivre pendant l'année courante.

M. S. Cavallier, John Richardson,
Peter Conroy, J. W. Zacharie,
A. Lodoux, F. Reinsodh,
J. M. Larillebonne, H. Italie,
Wm. Vogel, N. M. Claiborne,
J. H. Field, J. J. Postall,
J. H. Leverich.

Et à une assemblée des dites directeurs tenue le jour, M. S. Cavallier a été élu président, M. S. Reilly secrétaire, R. L. Robertson, inspecteur, Thos. Shiell, caissier.

J. H. FIELD, secrétaire.

AVIS—Le public est prévenu de ne pas négocier un billet de $300 payable à M. Charles Lafayette en 33 mois trois à compter du 1 mai 1841, souscrit par Edward Bertus et endossé par Jean J. Isnard. Le payement en a été arrêté. J. J. Isnard en faisant foi, sera en la Poste. 14 janv. 2

SIGNE DE RECOMPENSE.

IL a été publié dans la soirée du 12 courant, dans une voiture, un paquet contenant 12 chemises de toile. La personne qui en a pris possession, est connue pour avoir dérobé les nouvelles de la poste. Le paquet en question appartient à M. Huffner au bureau de la salle St. Louis. 14 janv 3

AVIS—M. Théodore Burchard, mon commis, sinsi que M. M. Dieux collecteur, sont les seules personnes autorisées à faire la collecte de mes comptes. Nouvelle Orléans, 14 janvier 1841. VD TOR WILTZ.

LE soussigné offre à vendre en débarquement des navires Ann Amelia, Bordeaux, Mary Ann, Isle de Malte, 191 barriques vin rouge, 120 demi barriques vin blanc, 200 caisses abricots Suisse, 100 paniers gingembre Alger, 50 caisses liqueurs rouges, 50 caisses liqueurs Cumbellement en magasin un assortiment de vins, eau de vie, liqueurs, etc. 14 janv 1 J. B. OLIVIER, 30 Toulouse.

INSTRUMENS DE MUSIQUE EN GROS ET EN DETAIL, A VENDRE A BAS PRIX.

LE soussigné voulant liquider pour partir au printemps, prévient le public qu'il vient de recevoir un bel assortiment d'instrumens en tout genre, qu'il offre à des prix très modiques. Aussi un grand assortiment de musique noté et d'ordres pour tous les instrumens, et d'orgues d'église de différentes grandeurs, et différens grands pianos.

T. E. BENOIT,
No 176, rue de Chartres, encoignure Jefferson.
14 janv—6

PENSION bourgeoise tenue par Mme. Adam, rue de Chartres no 132, et face de l'hôtel d'Orléans 14 j 8

MOUSSELINES—7 caisses mousseline à la vie comme blos et fines, a vendre par WM. PROHN,
14 janv 46, rue de la Douane.

BONNETARIE—Un assortiment d'ellie a vendre par coll. 14 janv 46, rue de la Douane.

BOEUF salé en 1er et gros 1er Liverpool, à vendre sur la levee en quantités au gré des acheteurs.
14 janv 60 rue de la Douane

TUYOFFES pour pantalons—Le soussigné reçu par les navires Lehigh et Augusta des cotons nouveaux et blanchis à 7, 7½ et 8¼. WILLIAM PREHN,
14 janv 46, rue de la Douane.

TOILE à drap de Russie Ravenshuck, Coe—23 balles toile à drap, 4 caisses de mouchoirs de soie noir 12 à 1 auton à vendre par G. GREEN & Bro,
14 janv 48, rue Chartres.

POIVRE, chandelles de blanc de baleine, savon &c. 200 sacs poivre de Bornattie, 80 caisses chandelles de blanc de baleine, 600 1/2 caisses savon, 21 le 1/2 barriques à vendre par G. GREEN & Bro,
14 janv 48, Chartres.

COUVERTURES—42 balles couvertures fin ayant blanc, à vendre par G. GREEN & Bro,
14 janv 48, Chartres.

CORDAGES—16 toueaux cordages de Manille assortis en débarquement du navire Sharpset Keeler, à vendre par G. GREEN & Bro,
14 janv 48, Chartres.

CAFE—175 sacs vert Havane prime en débarquement et à vendre par J. CHALARON,
14 janv 51, Bienville.

TRAITES sur New-York et la Havane à vendre par R. GRONINGER & Co,
14 janv 75, Magasins.

POIX prime—600 barils en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
14 janv 75, Magasins.

BOEUF mess—30 barils du marché de Fulton à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
14 janv 75, Magasins.

100 Fusil assons à vendre par N. D. CHAMBERLIN.
14 janv 75, M gasins.

CIDRE du Nord—300 barils en débarquement et à vendre par H. A. NINCROSS,
14 janv 40, Gravier.

COMPAS d'arpenteurs—Les soussignés offrent à vendre en débarquement d'arpenteurs d'arpenteurs d'arpenteurs, aussi des boîtes d'instruments mathématiques, des chaînes de trois et quatre poles; thermomètres et barometres.
HYDE & GODRICH,
14 janv 15, Chartres.

FUSILS de William et Powelle—Les soussig. en ont reçu de Liverpool quelques bonts doubles de Williams et Powelle à vendre. HYDE & GODRICH,
14 janv 15, Chartres.

CHANDELLES de blanc de baleine—100 caisses en magasin et à vendre par THAYER & CUSHING, 30, Gravier.
14 janv

HUILE de baleine d'hiver blanche—3000 gallons en débarquement et à vendre par THAYER & CUSHING, 30, Gravier.
14 janv

RIZ—30 tierçons et demi-ds, à vendre par THAYER & CUSHING, 30, Gravier.
14 janv

FROMAGE de Goshen—50 caisses à vendre par THAYER & CUSHING, 30, Gravier.
14 janv

HARENGS fumés—400 caisses, à vendre par THAYER & CUSHING, 30, Gravier.
14 janv

BOEUF—Quelques barils de bœuf salé, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
14 janv 48, rue Tchoupitoulas.

BEURRE—190 barillets de l'Ouest de fraîcheur, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
14 janv 48, rue Tchoupitoulas.

WHISKEY—275 barils whiskey rectifié, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
14 janv 48, rue Tchoupitoulas.

GRAISSE—190 barils, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
14 janv 48, rue Tchoupitoulas.

FARINE—1750 barils, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
14 janv 48, rue Tchoupitoulas.

PLATRE de Paris et Crins pour Plâtriers, à vendre en lots au gré des acheteurs, par C. L. SEIXAS,
14 janv 14, rue de la Douane.

RAISINS—100 barres raisins frais de qualité supérieure, à vendre par P. A. GIRAUD,
14 janv 12, rue Tchoupitoulas.

RIZ—40 barriques riz nouveau de la Caroline, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas
14 janv

CHECK de Banque sur New-York et Philadelphie, et billets de trésor, à vendre par ROGERT & HAWTHORN, 48, Gravier.
14 janv

RIZ—25 tierçons riz nouveau, à vendre par JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.
14 janv

SUCCESSION DE JOSEPH CLAUDE MARY—Vente par le Ministère du Tribunal de Paix, le 14 janvier 1841, à 1 heure P. M., à la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Sessions, de la vente et partage de la succession de feu Joseph Claude Mary, décédé, les propriétés foncières ci après décrites:

Un terrain situé en cette ville dans l'lier compris entre les rues de la Levee, Conti, St. Louis et Chartres et contenant encognure, ayant, mesuré franc-pied, dix-neuf pieds trois pouces de face à la rue de la Levee, sur une profondeur de quarante-deux pieds, face à la rue Conti, laditte ligne en largeur, augmentant de neuf pieds trois pouces du côté de la rue St. Louis à la profondeur de quarante deux pieds trois pouces de distance de la rue de la Levee, et 90, de deux pieds huit pouces, toujours dans la direction du côté de la rue St. Louis à la profondeur de trente deux pieds quatre pouces de la rue de la Levee, de manière à avoir trente et un pieds quatre pouces sur la ligne du fond, ou 2400 du côté de l'ennemi, si je suis mémoratif, on peut hardiment retrancher au moins la moitié de cet deux nombres. J'ai en ma possession une lettre du général Morgan qui rend pleine et entière justice au 1er. et 21. régimens sur leur conduite pendant l'action du 8 janvier, ainsi qu'un vote de remercimens de la Législature de l'Etat passé dans la session de 1815.

Veuillez avoir la bonté, Monsieur l'Editeur, de donner place dans votre feuille de demain à la présente communication et de me croire avec considération,

Votre très humble serviteur.

Z. CAVELIER.

A Monsieur l'Editeur de l'Abeille.

PROPRIÉTÉS DE M. SOULÉ.

☞ C'est aujourd'hui qu'aura lieu la vente des propriétés et actions de banques et autres de M. Soulé, par le ministère de M. Barnett, encanteur. Pour les descriptions, voir l'avis dans les colonnes d'encan.

DERNIERES DATES.

New York	jany 1	Liverpool	déc 4
Boston	déc 31	Londres	déc 3
Philadelphie	jany 1	Amsterdam	déc 3
Washington	jany 1	Paris	déc 3
Baltimore	jany 1	Bordeaux	nov 27
Charleston	déc 31	Marseille	nov 28
Vera-Cruz	nov 4	Cadix	oct 20
Tampico	nov 17	Havane	déc 21
Mobile	oct 24	Honduras	jany 3

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Charleston, Wilmor, Boston, J. P. Bencroft.
Barque Callao, Payson, New York, T. H. Kolbert co.
Brick Sus